



Interligne TGV : BienBel nouvelle !?!

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Madame et Messieurs les Ministres,

Je vais rester succinct dans le développement de mon interpellation puisque le contenu de celle-ci renfermait déjà assez d'éléments pour se faire une idée de l'incohérence apparente dans l'identification des axes du projet Interreg BienBel. Cette étude qui se terminera en 2021 devrait permettre de mettre en lumière des mesures propres à favoriser le développement et la pérennisation de la ligne ferroviaire Bienne-Belfort. Rappelons au passage que ce projet Interreg est devisé pour un montant total de CHF 890'000.00 et que notre part cantonal est estimé CHF 127'000.00. A cela s'ajoute également la participation des communes-membres de l'association à raison CHF 0.05 par habitant.

Le titre de mon interpellation, expressément ponctué de points d'interrogation et d'exclamation, en dit aussi long sur les questions que l'on peut légitimement se poser quant à savoir sur quoi débouchera ces quatre années d'étude. Puisque ma crainte étant que cette étude soit une fois de plus vouée à en rejoindre d'autres dans un tiroir.

Les personnes présentes lors de la présentation, le 25 janvier dernier à Morvillars, peuvent témoigner du pessimisme - en tous cas du manque d'optimisme - qui animait les deux co-présidents lors de leur discours d'introduction de l'assemblée général. Les nombreux dysfonctionnements et manquements constatés depuis la réouverture de Delle-Belfort doivent nous interroger à plus d'un titre. Alors que certaines causes sont déjà connues et même des responsables montrés du doigt, il apparaît, en premier chef, important et judicieux que le projet BienBel en tienne compte. Il faut se rendre à l'évidence : la réouverture de la ligne Bienne-Belfort n'a pas suscité l'appel d'air que l'on espérait. Le manque d'intérêt des usagers est flagrant. Puisque la fréquentation quotidienne n'atteignant même pas la projection du taux des 15% d'usagers. A cela un seul remède : chercher le moyen de dynamiser, dès le départ, l'intérêt des principaux concernés. Car

il ne fait aucun doute que des moyens existent de reporter le transport des « frontaliers » et du scolaire de la route au rail. La solution étant de simplement intégrer ces réflexions dans le projet Interreg qui est sur le point d'être lancé.

Les explications données à Morvillars quant aux orientations des quatre axes de cette étude font fi de cet important élément. Puisque le contenu du projet ne s'attache qu'à des pistes traitant principalement des aspects de marketing, de communication, de échanges culturels et de création d'événements. Certes cette vision peut aussi paraître pertinente. Mais à la seule condition que la pérennisation de la nouvelle ligne ferroviaire soit avant tout assurée ! Il est évident que la concrétisation des axes décrits dans l'exposé de la chargée de mission permettra de faire rayonner la ligne ferroviaire bien au-delà de la France et la Suisse. Mais il ne faut pas se tromper de cible en omettant de prioriser la plus importante mesure. Le captage des flux routiers par le rail qui permettra d'ancrer dans l'esprit des gens l'idée que la pérennisation de la ligne dépend largement de son utilisation. Il est capital d'étudier qu'elles pourraient être les formes d'incitations qui favoriseraient ce réflexe. Et à quel niveau doivent être prises les mesures. Et les exemples des années 70 dans l'accompagnement et la prise en charge des ouvriers à leur entrée et sortie de service pourraient sans autres être calqués. La réflexion devrait donc même être élargie aux entreprises et ne pas simplement concerner les usagers de la ligne ferroviaire. C'est pourquoi l'adjonction prioritaire de cet axe au projet BienBel à tout son sens. Lorsque nous aurons atteint la limite des 1'500 usagers projetée quotidiennement, il sera alors temps d'appliquer les mesures que les quatre autres axes auront entretemps identifiées.

Mon interpellation ne vise pas à remettre en question les discussions et les décisions prises par le comité de l'association InterLigne Bienne-Belfort et présentées le 25 janvier dernier. Mais elle sert plutôt à une réflexion supplémentaire en guise de complément au projet. En ma qualité de membre des autorités communales de Clos du Doubs et membre du Parlement jurassien, il paraît utile et nécessaire que je m'inquiète du développement de la ligne ferroviaire Bienne-Belfort. Et surtout de sa pérennité. Les deniers de nos collectivités étant aussi engagés, il me paraît également utile qu'on les emploie à bon escient.

Ma proposition ne coûtera rien de plus - Il suffit juste de changer les paradigmes de l'étude. Et à ce stade, il en est encore

largement temps.

En conclusion, vous l'aurez donc bien compris mon interpellation n'a que pour but qu'un cinquième axe soit dès à présent intégré au projet Interreg BienBel. Et considérant l'engagement financier de notre canton au projet Interreg BienBel, je demande en conséquence au Gouvernement qu'il mette une certaine pression au sein du comité inter-frontalier pour que ces mesures qui concernent le captage des flux des frontaliers et des écoliers, voire des transports de marchandises (selon la proposition de notre collègue Gabriel Voirol, président du Parlement), soient prises en compte dès à présent. En rappelant et en insistant sur l'urgence de cette décision commune afin de ne pas démarrer ce projet d'étude à contre-courant du bon sens.

Merci de votre attention.

Delémont, 27.02.2019

Nicolas Maître